

Scènes déplorables d'autrefois

ILLUSTRATIONS D'AVERY HELM
TEXTE DE NANCY PAYNE

LES ÉLECTIONS AU CANADA N'ONT PAS TOUJOURS
ÉTÉ AUSSI PAISIBLES ET ORDONNÉES QU'ELLES
LE SONT MAINTENANT...



VOTRE CANDIDAT
N'EST PAS
QUALIFIÉ POUR
SIÉGER!

EH BIEN, LE
VÔTRE EST UN
COCHON EN
COSTUME!



COMTÉ DE SAINT-JEAN (N.-B.), 1858



TOUT CE TERRITOIRE ENTRE
LES MAINS D'UN SEUL HOMME,
ÇA VEUT DIRE UN SEUL VOTE.

MAIS SI JE LE DIVISE EN
250 PARCELLES...



... ÇA DONNE
250 PROPRIÉTAIRES!

ET 250 NOUVEAUX
VOTES!

LE NOUVEAU-BRUNSWICK, LA NOUVELLE-ÉCOSSE, L'ONTARIO ET LE QUÉBEC
ONT FORMÉ LE CANADA EN 1867. COMME LES PREMIÈRES ÉLECTIONS
NATIONALES SE SONT DÉROULÉES SELON LES RÈGLES DE CHAQUE PROVINCE,
LES CHOSES NE SE PASSAIENT PAS VRAIMENT MIEUX QU'AVANT.

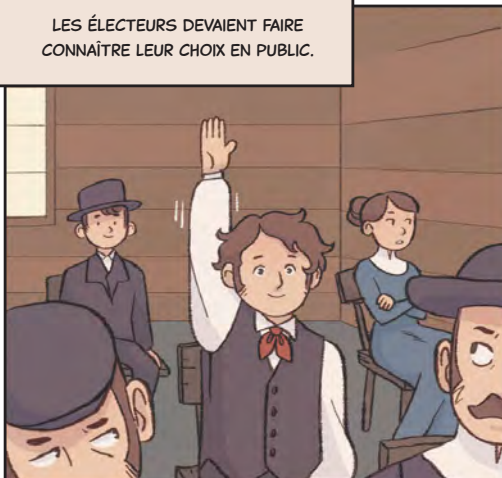


DOMMAGE
QUE TU AIES
PERDU.



SI TU M'AMÈNES ASSEZ VITE DANS
LA CIRCONSCRIPTION VOISINE, JE
POURRAI PEUT-ÊTRE GAGNER LÀ-BAS.

LES ÉLECTEURS DEVAIENT FAIRE
CONNAÎTRE LEUR CHOIX EN PUBLIC.



ATTENDEZ!

J'AI CHANGÉ
D'IDÉE...

JE PENSE...

EN 1855, LE NOUVEAU-BRUNSWICK A ÉTÉ LE PREMIER ENDROIT EN AMÉRIQUE DU NORD À PASSER AU VOTE EN PRIVÉ.



LE VOTE VA ENFIN ÊTRE JUSTE!



CE VOTE SECRET, C'EST UNE IDÉE TERRIBLE.



LES HOMMES DEVRAIENT ÊTRE PRÊTS À DÉFENDRE LEURS IDÉES, PAS À GLISSER EN SECRET UN BOUT DE PAPIER DANS UNE BOÎTE.



MÊME APRÈS LE DÉBUT DU SCRUTIN SECRET AU CANADA, EN 1874, LES PRESSIONS ET LES RÉCOMPENSES ÉTAIENT COURANTES.



IL N'Y A QU'UN SEUL BON CHOIX!

SI VOUS VOTEZ AUTREMENT, JE NE VEUX PLUS VOUS VOIR DANS CETTE ÉGLISE!

LES PROPRIÉTAIRES M'ONT DEMANDÉ D'ÊTRE TRÈS CLAIR.

SI VOUS VOTEZ POUR UN CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT, ILS NE PEUVENT PAS GARANTIR QUE VOTRE SALAIRE VA RESTER LE MÊME.

EN FAIT, ILS NE PEUVENT MÊME PAS GARANTIR QUE L'USINE VA POUVOIR RESTER OUVERTE.

PENSEZ-Y BIEN AVANT DE COCHER VOTRE BULLETIN DE VOTE.







NOUS N'AVONS RIEN INVENTÉ DANS CETTE HISTOIRE. LES MENSONGES, LES BATAILLES, LES POTS-DE-VIN, LES PRESSIONS À L'ÉGLISE ET AU TRAVAIL... TOUT CELA ÉTAIT COURANT PENDANT PLUS D'UN SIÈCLE. LA VIOLENCE LIÉE AUX ÉLECTIONS A MÊME CAUSÉ LA MORT D'UNE VINGTAINE DE PERSONNES AVANT 1867.



AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 1874, PRÈS DU TIERS DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES ONT DÛ SE RETIRER PARCE QU'IL AVAIT ÉTÉ PROUVÉ QU'ILS AVAIENT TRICHÉ. LES CHOSSES ONT ENFIN COMMENCÉ À CHANGER EN 1920, QUAND LE GOUVERNEMENT A ADOPTÉ LA LOI DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES.



LA LOI PRÉVOYAIT LA CRÉATION D'ÉLECTIONS CANADA ET DU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS, QUI SUPERVISENT NOS ÉLECTIONS NATIONALES ENCORE AUJOURD'HUI.